



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

04.75.79.29.46 / 04.75.79.29.37
pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 30 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PASSAGE DU CRITERIUM DU DAUPHINE EN DRÔME DIMANCHE 3 JUIN ET LUNDI 4 JUIN 2018

La Drôme, et plus particulièrement Valence, accueilleront le prologue et la 1ère étape roulante de la 70^e édition du Critérium du Dauphiné dimanche 3 et lundi 4 juin 2018.

Afin de sécuriser le parcours et permettre l'installation des structures de l'organisation du Critérium du Dauphiné, le stationnement et la circulation seront modifiés dès le vendredi 1^{er} juin.

Le Préfet invite les usagers à anticiper, voire différer leurs déplacements en véhicule ; à éviter le secteur, à privilégier les déplacements pédestres et le cas échéant, à utiliser les parkings de report pour stationner leurs véhicules et les navettes mises en place par la ville de Valence.
(plans en annexe de ce communiqué)

1/ Stationnement interdit dès le vendredi 1^{er} juin

En amont du prologue du Critérium du Dauphiné, **le stationnement sera interdit du vendredi 1^{er} juin 20h00 au dimanche 3 juin 20h00 sur les axes suivants** : avenue de la Marne, passage de l'Argonne, boulevard Maurice Clerc, avenue Gambetta, avenue Maurice Faure, avenue de Valensolles, boulevard de Valensolles, avenue de Crussol, avenue de Provence, rue de Mauboule, chemin de l'Epervière, boulevard Général de Gaulle. *(plan en annexe de ce communiqué)*

2/ Prologue du dimanche 3 juin 2018

Dimanche 3 juin, **la circulation sera interdite de 5h30 à 20h** : avenue de la Marne, passage de l'Argonne, boulevard Maurice Clerc, avenue Gambetta, avenue Maurice Faure, rue de la Comète, allée résidence du parc, chemin du parc, 1^e - 2^e - 3^e impasse du parc Jovet, avenue de Valensolles, allée de l'Epervière, allée des petits champs, allée des prés, boulevard de Valensolles, avenue de Crussol, avenue de Provence, rue de Mauboule, chemins aux abords du parc de l'Epervière, chemin de l'Epervière, allée de Provence, allées mouettes, impasse des îles et boulevard Général de Gaulle. *(plan en annexe de ce communiqué)*

Pour accéder facilement au centre-ville, deux navettes gratuites circuleront de 10 h à 16 h 30.
Rotation toutes les 30 minutes sur les axes suivants :

- parking du stade Pompidou / place Manouchian
- parking du Leclerc Victor-Hugo / parvis de la gare

Plusieurs parkings seront fermés : anticipez vos déplacements.



3/ 1ère étape sur route du lundi 4 juin 2018

La circulation sera particulièrement difficile au centre-ville de Valence lundi 4 juin, dès le matin et jusque 14h.

Les cyclistes prendront le départ de la 1ère étape à 12h45 pour rejoindre Saint-Juste-Saint-Rambert (42) en traversant l'Ardèche. Ils emprunteront notamment le Pont Frédéric Mistral.

Côté Drôme, le **stationnement sera interdit du dimanche 3 juin 20h00 au lundi 4 juin 14h00** avenue Victor Hugo, rue François Pie, place Aristide Briant, Champ de Mars, avenue Gambetta et Pont Frédéric Mistral.

La circulation sera interdite lundi 4 juin de 5h30 à 14h00 sur ces mêmes axes.

Des déviations seront mises en place de 9h à 14h par le secteur gare. *(plan en annexe de ce communiqué)*

Plusieurs parkings seront fermés : anticipez vos déplacements.

ANNEXES

Retrouvez l'ensemble des plans sur le site de la ville de Valence : <http://www.valence.fr/fr/vivre-a-valence/evenements/valence-capitale-mondiale-du-cyclisme/criterium-du-dauphine.html>



Le stationnement et la circulation seront modifiés, les 3 et 4 juin.

Prenez vos précautions si vous devez vous rendre sur le secteur !

